

Lors de la prochaine assemblée annuelle des membres qui se tiendra le 26 octobre 2024, des postes au sein du conseil d'administration seront à combler.

Voici les critères d'admissibilité au poste d'administrateur :

- Être membre en règle d'ICF et d'ICF Québec
- Détenir une accréditation ou être en voie de l'obtenir
- Idéalement, le candidat est déjà impliqué à l'intérieur d'un comité de façon à faciliter son intégration dans ce nouveau rôle.
- Être disponible pour une moyenne de 10 réunions annuellement (CA)
- Être disponible à prendre la responsabilité d'un projet ou table de travail

Les administrateurs au CA sont des partenaires stratégiques qui participent aux grandes orientations des activités de notre chapitre. À ce titre ils voient à la réalisation des grands alignements en menant ou en participant à différents projets et/ou tables de travail en plus de guider les membres des différents comités dans l'exécution de ces projets. Le confinement et la transition en mode virtuel ont imposé une revue de notre mode de fonctionnement, et par conséquent une révision de la structure du CA. Du modèle hiérarchique par « comité » où chacun menait les activités de son secteur ou sa région exclusivement, nous sommes passés au mode matriciel où la collaboration et l'agilité sont dominantes. Ainsi les administrateurs, en plus de veiller au bon fonctionnement de leurs comités respectifs, sont partenaires dans l'élaboration et l'exécution de la mission à laquelle tous travaillent. Ils sont donc impliqués dans différents secteurs des activités du CA et ce, à la hauteur de leur talent, intérêt et disponibilité.

ICF Québec est toujours à la recherche de bénévoles pour travailler sur différents comités ou projets spéciaux. N'hésitez pas à nous faire part de votre désir à vous impliquer au sein d'ICF Québec : gestion@icfquebec.org